

Extrait du Registre des délibérations du  
**Conseil Municipal**  
de la Commune de LARGEASSE

**L'an deux mille vingt-cinq,**

**Le jeudi dix-sept avril à vingt heures trente**

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 10/04/2025

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Cécile SAUVETRE, Dominique BAUDOUIN, Karine BOISSONNEAU, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, Benoit GOUBAND, David JARRY, Thomas MICHONNEAU, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Déborah DUBUIS (pouvoir à Cécile SAUVETRE), Olivier LARMANJAT, Benoit LOISEAU, Guy NOGRET.

Mme Cécile SAUVETRE a été élue secrétaire de séance.

**N°2025-023 Aménagement le Rocher Branlant**

Monsieur le maire indique au conseil municipal que deux panneaux pour Le Rocher Branlant doivent être renouvelés. La mairie a sollicité SIGNAUX GIROD et un devis de 107,08€ HT soit 128,5€ TTC a été adressé.

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'**ACCEPTER** le devis de SIGNAUX GIROD pour la somme de 128,50 € TTC.
- D'**AUTORISER** monsieur le maire à signer toutes les pièces nécessaires.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,  
Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

LARGEASSE, le 17 avril 2025

Secrétaire de Maire  
Cécile SAUVETRE

Le Maire  
Jean-Jacques GROLLEAU

